

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL D'ÉTALLE

Consultation villageoise de Villers-sur-Semois et Mortinsart
23 avril 2018

Tintigny, le 24/04/2018

Participation

Commune : M. Henri Thiry, Bourgmestre ; Mmes V. Roelens et A. Abrassart, échevines ; M. Laurent Maillen, Président du CPAS
Auteur : Thierry Jaumain
FRW : Mme Fanny Van Der Smissen et M. Stéphane Guében, agents de développement ; Alexandra Thiry, centre de documentation
Habitants : Voir annexe

Déroulement

La consultation villageoise se déroule en deux temps : une partie d'information sur la démarche d'Opération de Développement Rural et de l'accompagnement par la Fondation Rurale de Wallonie, ainsi qu'une présentation suivie par une seconde partie de réflexion des participants, en sous-groupes, sur l'avenir de leur commune et leur village. Un retour de chaque groupe se fait en plénière pour clôturer la rencontre.

L'Opération de Développement Rural

La Commune d'Étalle a fait le choix de mener une ODR – Opération de Développement Rural, afin de réfléchir à l'avenir de son territoire. Il s'agit d'un processus à long terme, qui a pour objectif de définir une stratégie de développement du territoire communal pour les 10 prochaines années, une ligne de guide pour les décisions communales futures. La particularité de cette démarche est qu'elle se construit ensemble, avec les citoyens.

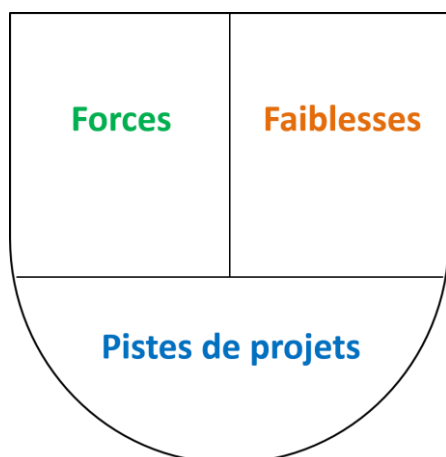
Une ODR se déroule en deux temps :

- **L'élaboration du PCDR – Programme Communal de Développement Rural**
Cette première partie dure environ deux ans et débute par une phase de consultation citoyenne. Les jeunes ont été rencontrés fin janvier. En avril mai auront lieu les consultations villageoises, avant de faire une interruption dans la démarche afin de laisser place au débat électoral. La démarche reprendra ensuite en janvier 2019 avec des consultations thématiques, puis la mise en place de la CLDR – Commission Locale de Développement Rural. La CLDR sera composée de citoyens et d'élus, et travaillera sur la stratégie de l'ODR, ainsi que sur les projets à retenir pour le territoire. Cette première partie se clôturera fin 2020, avec l'approbation du document PCDR par le Conseil Communal et le Gouvernement wallon.
- **La mise en œuvre des projets retenus dans le PCDR**
La durée de mise en œuvre est définie par le Gouvernement wallon, pour une durée maximale de dix ans. Le PCDR d'Étalle a pour ambition d'élaborer une stratégie de développement du territoire dont les projets verront le jour de 2020 à l'horizon de 2030.

→ Retrouvez l'ensemble des explications de l'ODR sur le site communal : <http://etalle.be/pcdr-accueil.html>

La réflexion citoyenne

La méthode de réflexion proposée pour les sous-groupes est celle du blason :



Les citoyens sont invités à réfléchir aux différentes thématiques du quotidien* pour l'ensemble de la commune et pour leur village, en notant les aspects positifs et les forces : ce qu'il faut garder, les aspects négatifs, les manques et les faiblesses : ce qu'il faut améliorer / créer, et enfin des pistes de projets pour répondre aux forces et faiblesses mentionnées.

* Cadre de vie, Environnement, Vie associative – sportive – culturelle, Economie, Mobilité, Logement, Population

Les forces

Villers-sur-Semois

- Calme et tranquillité
- L'école au village qui a su se développer avec le service de garderie
- La mixité sociale :
 - o L'intergénérationnel fonctionne bien
 - o Présence de tous les groupes d'âges,
 - o Présence de professions différentes

→ *Et tout le monde se connaît !*
- Bonne communication entre les habitants de Villers et Mortinsart
- Respect pour la nature environnante
- Présence de 5 agriculteurs
 - o Rythme la vie quotidienne du village
 - o Entretien des paysages
- Force associative importante : le Club des jeunes, la troupe de théâtre, le club des aînés, le comité ????? + Fancy-fair de l'école,....
- Bonne qualité paysagère et architecturale (bâtiments classés)
- Traces du passé : bac à eau, lavoirs, le château,...
- Peu de possibilités d'extension du village (cadenassé par Natura 2000 et le Plan de secteur)
→ le développement du village sera plus facile à gérer

Mortinsart

- La tranquillité ! Il n'y a pas grand-chose d'autre...

La commune d'Étalle en général

- Accessibilité routière : les grandes voies de communication sont évidemment un atout mais aussi une faiblesse lorsqu'il faut les traverser
- Étalle est une commune agricole ce qui a pour conséquences :
 - o Son caractère vert !
 - o Un potentiel en terme de produits locaux, artisanat local, circuit court ou de vente en itinérance.
- La vie culturelle : la musique (harmonies), les animations, la bibliothèque, ...

- Les mouvements de jeunesse : clubs des jeunes, patros,...
- Eau de qualité

Les Faiblesses

Villers-sur-Semois

- Manque de chemin de promenade pour les piétons et les cyclos
- Manque d'infrastructures de mobilité douce entre les villages
- Manque d'entretien du patrimoine et des espaces publics en général : lavoirs, château, presbytère, usoirs,...
- Manque d'entretien des chemins agricoles
- La plaine de jeu est mal située, trop excentrée, en bordure de la Semois. Cela crée un sentiment d'insécurité du fait qu'il y a peu de contrôle social.
- Toujours pas de station d'épuration même si elle est annoncée.
- La station électrique (intégration esthétique nulle)
- Manque de liaisons TEC vers les pôles aux alentours, horaires inadaptés
→ *sans voiture, il n'est pas possible de se connecter à la vie extérieure du village*
- Manque de poubelles :
 - o Pour les gens qui passent, les touristes, les promeneurs,...
 - o Manque de bulles à verre, de poubelles pour tri collectifs
- Pas assez d'énergie verte
- Manque de commerce de proximité
- Zone du grand feu mal équipée et laissée à l'abandon toute l'année (→ dépotoir)
- La sécurité
 - o des piétons :
 - Trottoirs inadaptés, limités au cœur de village
 - Végétation déborde sur les trottoirs (notamment à la sortie de Villers vers Mortinsart)
 - Manque d'éclairage
 - Manque de passage piéton
 - o de la salle de village : accessibilité inadéquate, dangereuse, manque d'éclairage (NDLR : salubrité ?)
 - o carrefour dangereux : croisement de la rue du Tru, rue Joseph Weicker et rue des Aunés.

Mortinsart

- Plaine de jeu inadaptée et en état défectueux : une balançoire et une bascule en mauvais état (pneu tordus) pour 33 enfants de -12 ans
- Danger au niveau de la structure de la fontaine
- Trottoirs limités au centre du village
- Route vers Houdemont particulièrement dégradée

La commune d'Étalle en général

- Manque d'une salle culturelle adaptée pour le théâtre, les groupes musicaux,...
- Gestion de la mixité sociale et l'intégration des nouveaux habitants dans les villages.
Rem : souhait d'éviter les appartements « dortoirs »
- Sécurité routière :
 - o Traversée des grands axes = danger !
 - o Respect des priorités
- Pollution en général et plus spécifiquement en bord de voiries : cannettes, bouteilles,...
- Les infrastructures sportives se trouvent principalement à Etalle

Les pistes de projets

Villers-sur-Semois

- Accompagner le vieillissement par le développement de séniories à un niveau local.
Ex. : Créer des maisons intergénérationnelles
- Encourager la mobilité douce :
 - o Par l'utilisation des anciens chemins
 - o Par l'aménagement et la sécurisation des chemins agricoles
- Stimuler le commerce de proximité :
 - o Service d'itinérance
 - o Distributeur de pain
- Développer une réelle politique touristique :
 - o Ouverture plus fréquente de l'église
 - o Mise en valeur des liaisons et chemins de promenade
 - o Toilettes publiques
 - o Création d'une aire pour les camping-cars
 - o Mise en valeur du château (rachat par la Commune + consultation des habitants)
 - o Ambition : inscrire Villers-sur-Semois parmi les plus beaux villages de Wallonie !
- Aménagement d'une zone pour les festivités sur l'espace du grand feu
- Réalimenter en eau le lavoir de l'église
- Modifier le Plan de secteur pour créer des nouvelles zones d'habitat.
- Renumérotation des maisons (trop de lettres et plusieurs même numéros)
- Sécurité routière :
 - o Aménagements des entrées de villages avec des chicanes en bacs de fleur (CF. Chantemelle)
 - o Passage piéton devant l'école et ailleurs
 - o Placement d'un dispositif de sécurité devant l'école
 - o Placement de radars préventifs
 - o Création de trottoirs sécurisants (c'est-à-dire surélevés de la voirie)
 - o Sécurisation du carrefour de la rue du Tru, de la rue Joseph Weycker et la rue de Aunés (NDLR : rue des Tilleuls ?)
 - o Sécurisation du carrefour derrière l'école (rue vers Han)

Mortinsart

- Réaliser une consultation des habitants pour la dénomination des rues de Mortinsart (+ renumérotation des maisons)
- Placement d'un passage piéton au niveau de l'arrêt de bus
- Freiner le trafic aux entrées de villages (Ex. brises vitesse)
- Placement de radars répressifs et fictifs
- Entretien des chemins agricoles
- Prolongement des trottoirs jusqu'aux extrémités du village
- Alimentation en eau de l'abreuvoir au centre du village

La commune d'Étalle en général

- Développer les circuits courts et la consommation locale en général. Favoriser l'artisanat local. Retour du commerce itinérant.
- Désigner une personne de contact/personne de référence pour s'occuper des « petits problèmes » dans chaque village, à l'instar des anciens cantonniers.

Les doléances et petits travaux

- Besoin d'avaloirs rue des Aunés : des flaques d'eau se forment
- Déplacement du rétrécissement entre le n°22 et le n°24 de la rue des Aunés
- Changer l'horaire du bibliobus : il passe en semaine mais les gens ne sont disponibles que le WE
- Garder à l'école la statue de la Notre Dame de Beauraing



Stéphane Guében et Fanny van der Smissen,
Agents de développement

ANNEXE

CONSULTATION À BUZENOL - LUNDI 23 AVRIL 2018

PRÉSENT (24) :

Titre	Nom	Prénom	Adresse,	CP	Localité
M.	Antoine	Lucien	rue de Virton, 53	6740	Villers-s-Semois
M.	Bilas	Bruno	rue Saint-Martin, 31	6740	Villers-s-Semois
Mme	Chanteux	Jeanne-Françoise	rue Saint-Martin, 31	6740	Villers-s-Semois
M.	Cornet	Christophe	rue des Aunés, 24	670	Villers-s-Semois
M.	Farinelle	Simon	rue du Tru, 50	6740	Villers-s-Semois
M.	Felten	Michel	rue Saint-Martin, 25A	6740	Villers-s-Semois
M.	Felten	Jean-Marc	rue Saint-Martin, 24	6740	Villers-s-Semois
M.	Felten	Sylvain	rue Saint-Martin, 24	6740	Villers-s-Semois
M.	Ferreira	Christophe	rue des Aunés, 22	6740	Villers-s-Semois
M.	Guiot	Paul	Mortinsart, 1	6740	Mortinsart
Mme	Guiot	Marie-Claire	rue du Tru, 49	6740	Villers-s-Semois
Mme	Hanus	Mélissa	rue des Ecoles, 100	6740	Etalle

Mme	Laperche	Madeleine	rue Saint-Martin, 24	670	Villers-s-Semois
M.	Lemaire	Pierre	rue de Virton, 9	6740	Etalle
M.	Lemaire	Aurélien	rue de Virton, 53	6740	Villers-s-Semois
Mme	Lequeux	Françoise	rue Saint-Martin, 25A	6740	Villers-s-Semois
M.	Nicolas	Jacques	rue Saint-Martin, 24	6740	Villers-s-Semois
M.	Otoul	Bernard	rue Joseph Weicker, 44	6740	Villers-s-Semois
M.	Rossignon	Noël	rue Joseph Weicker 3B	6740	Villers-s-Semois
Mme	Sosson	Ginette	rue Josphe Weicker, 9	6740	Villers-s-Semois
Mme	Tasiaux	Danielle	Mortinsart, 17H	6740	Mortinsart
Mme	Thiry	Geneviève	Mortinsart, 44	6740	Mortinsart
M.	Thiry	Cédric	Mortinsart, 17H	6740	Mortinsart
Mme	Verlaine	Cindy	rue des Aunés, 9	6740	Villers-s-Semois